



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 19 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL, Madame LENOEL

Absents excusés : Madame LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur OLLIVIER
Madame MOREL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur HAMEL
Madame LEBERTRE a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX
Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
Madame MOULIN, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Monsieur VIGNANCOUR

22-017 COMPTE DE GESTION 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'article L.1612-12 du CGCT précise que l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif, après transmission du compte de gestion établi par le comptable au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice.

Considérant que le compte de gestion 2021 de la commune concorde parfaitement avec le compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulièrement et suffisamment justifiées.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le compte de gestion de la commune établi par le trésorier municipal pour l'exercice 2021.

Le conseil municipal,

APPROUVE le compte de gestion 2021 du receveur.

Cette délibération est adoptée : Pour : 15

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI



PREFECTURE DU CALVADOS

- 1 AVR. 2022

COURRIER